

RETRAIT DES PROJETS DE RÉFORME du BAC et du LYCÉE !

Le rapport Mathiot a été publié le 24 janvier. Il répond à la Lettre de mission du ministre Blanquer, s'articule à la plate-forme Parcoursup et au projet de loi Vidal sur l'Orientation et la réussite des étudiants (ORE). Il prépare la fin du bac en tant que diplôme à valeur nationale. Et le lycée modulaire conduit inéluctablement à l'annualisation des services.

Bac à la carte et diplômes en miettes

Conformément aux objectifs de Macron, il s'agit non seulement de mettre en place un bac à la carte, moins coûteux mais, selon les mots de Blanquer, de mettre "fin à une époque", c'est-à-dire au bac comme diplôme national et comme 1^{er} grade universitaire.

Des épreuves terminales compteraient pour 60 % des points nécessaires pour l'obtention du diplôme. Celles-ci comprendraient les épreuves anticipées de français (écrite et orale), puis en terminale 4 épreuves finales et un grand oral qui porterait sur au moins une des disciplines de majeures. Les épreuves sur deux "majeures" auraient lieu à la rentrée de Pâques et compteraient pour 25% ; fin juin, une épreuve de philosophie (10%) et un grand oral (15%) avec un exposé de 30 mn sur un sujet travaillé durant l'année (une des 3 personnes du jury serait extérieure à l'établissement).

Sur les 40 % des points restants, Mathiot présente trois possibilités : ou des épreuves ponctuelles (sortes de bacs blancs en 1^{ère} et terminale) sur la base d'une banque de sujets avec des copies anonymisées, mais sans "perturbation" de l'année scolaire ; ou moyennes des bulletins de notes de 1^{ère} et terminale. Sa préférence va à une troisième solution, mixte, avec 30% pour des épreuves ponctuelles et 10% pour les moyennes de 1^{ère} et terminale (ce qui évite le "point de tension de l'anonymat des copies").

Au final, 75% de ces résultats seraient intégrés dans Parcoursup. L'oral de rattrapage sera remplacé par l'examen du livret scolaire des élèves ajournés entre 8 et 10.



Lycée modulaire

Le bac Macron implique le lycée modulaire. Avec la suppression des actuelles filières, le lycée serait réorganisé selon deux principes : le choix de couples de disciplines pour chaque élève et la semestrialisation.

En seconde, au premier semestre, les élèves suivraient un tronc commun (2 LV, histoire-géo, math, EPS, français jusqu'en 1^{ère} et philo en terminale) et devraient choisir des options au second (PC, SVT, SES). Puis, à côté du tronc commun de 15h en première et de 12h en terminale, ils choisiraient deux majeures selon 10 combinaisons possibles (voir encart). Ils pourraient mixer des majeures issues de deux voies générale et technologique. De plus, les lycées pourraient, localement, proposer d'autres combinaisons de majeures (cf. philo-math). Les élèves choisiraient aussi une à deux mineures par semestre.

Un troisième bloc serait composé d'heures dédiées à l'orientation, des cours de méthodologie et une préparation au grand oral. Et des professeurs seraient certifiés "orientateurs".

D'ores et déjà, le syndicat des proviseurs (SNDEN) annonce que tous les couples de majeures ne seront pas possibles. Il apparaît donc que c'est une orientation précoce dès la 2^{nde} qui sera imposée, accompagnée d'un bac local, maison, sans valeur nationale. Le renforcement de la concurrence entre les lycées accentuera le déterminisme social, les inégalités territoriales, et la ségrégation sociale.

Les majeures nationales proposées par Mathiot

- Mathématiques et physique-chimie
- Sciences de l'ingénieur et mathématiques
- SVT et physique-chimie
- Informatique et mathématiques
- Mathématiques et SES
- SES et histoire-géographie
- Littérature et art
- Littérature et langues anciennes
- Littérature étrangère et 2 langues étrangères

À celles-ci s'ajouteraient des majeures reprenant l'organisation des séries technologiques.

Vers l'annualisation inéluctable des services

La réforme permettra de réaliser les économies de *“plusieurs centaines de millions d’euros”* prévues par Macron (la suppression de 2600 postes est déjà annoncée pour la rentrée 2018). Elle induit un appauvrissement des contenus disciplinaires et un véritable bouleversement du métier.

Elle implique une nouvelle et importante aggravation des conditions de travail : multiplication des classes ou groupes, du nombre d'élèves, emplois du temps variables d'un semestre à l'autre, pression sur les enseignants liées au poids des évaluations locales, et dégradation des relations avec les élèves...

Comment, dans cette situation, maintenir des obligations de services calées sur un même rythme hebdomadaire (15 ou 18h devant élèves) durant l'année scolaire avec cette organisation de modules variables selon les semestres ? Depuis des années les gouvernements successifs ont tenté d'annualiser pleinement les services. Une telle réforme le rend inéluctable.

Et l'autonomie des établissements décuplée permettra d'avancer vers le recrutement local des enseignants et la casse du statut, conformément au programme de Macron qui veut en finir avec les *“corporatismes”*.

Diplômes et qualifications en miettes

Le lycée et le baccalauréat modulaires s'articulent à la loi Vidal qui vise à introduire une licence composée de *“blocs de compétences”* variables selon le *“parcours individuel de l'étudiant”*.

La plate-forme Parcoursup est ouverte depuis le 15 janvier ; elle se met en place alors que la loi ORE n'est pas encore adoptée par le Parlement et que, faute d'attendus, des milliers de formations n'y figurent pas encore. Dans une situation où l'augmentation de 20% du nombre d'étudiants entre 2008 et 2018 s'est accompagnée d'une perte de 7 000 postes d'enseignants titulaires entre 2009 et 2016 et d'une diminution de 10% de la dépense par étudiant (euros constants), la sélection des universités se fera en fonction des capacités d'accueils, quelle que soit la formation. Les enseignants vont se retrouver malgré eux responsables du tri via les conseils de classe du 2^e trimestre et les avis portés sur la *“fiche avenir”*.

De plus, F. Vidal annonce un projet de décret réformant la licence. La notion d'année (licence en trois ans) serait supprimée au profit des seuls crédits ECTS et d'un enseignement modulaire dans une logique de formation tout au long de la vie. Au sein de chaque filière de chaque université, seraient mis en place des parcours différenciés : licence en deux ans avec un parcours sélectif, renforcé ; licence en trois ans qui en serait dévalorisée ; licence en quatre ans avec des parcours spécifiques.

C'est le **supplément au diplôme** (portefeuille de compétences et d'expériences intégrant les activités et engagements divers), qui donnera (ou non) la valeur du diplôme. Blanquer veut l'introduire aussi pour le bac.

Cette individualisation des diplômes mettra fin à toute reconnaissance collective des qualifications (inscrite dans les conventions collectives et les statuts) et favorisera la mise en concurrence des salariés sur le marché du travail. C'est ce que réclame le patronat afin de faire baisser la valeur de la force de travail et d'accroître toutes les formes de flexibilité des salariés. Et la mission Calvez-Marcon mise en place pour réorienter la voie professionnelle scolaire du CAP au BTS vers l'apprentissage va dans le même sens.

Assez de concertation ! Unité pour le retrait pur et simple des projets Macron-Blanquer-Vidal

Macron et Blanquer sont décidés à réussir là où Jospin, Allègre, Fillon, Darcos... se sont cassé les dents. C'est pourquoi, ils appliquent la méthode du dialogue social, telle que Macron l'a réaffirmée le 31 décembre *“Toujours j'écouterai, je respecterai, mais toujours à la fin, je ferai”*. Et Mathiot de rappeler ce qui, dit-il, était prévu dès le début : le ministre choisira, décidera *“en toute liberté”*.

Trois mois de "concertations", 11 groupes de travail et plus de 55 réunions ont conduit au projet Vidal ; plus de deux mois de concertations ont abouti au rapport Mathiot, et on voudrait nous faire croire qu'une *“concertation”* sur le bac pourrait modifier quoi que ce soit alors que tout est déjà décidé. Blanquer veut présenter son projet le 14 février en Conseil des ministres. Puis viendront de nouvelles négociations sur sa mise en œuvre...

Les concertations ne sont là que pour justifier les projets gouvernementaux, les cautionner, créer la division, gagner du temps et désarmer les mobilisations.

Il y a urgence, contre ces projets, l'unité doit se réaliser sur des mots d'ordre clairs :

Retrait du projet Blanquer de réforme du bac et du lycée ! Retrait du rapport Mathiot !

Assez de discussions sur de telles bases : boycott des nouvelles concertations annoncée par Blanquer !